

## AVIS AU PUBLIC

Renouvellement urbain et social du quartier des Rochers  
Commune de Nogent-sur-Oise

### Enquête parcellaire

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 12 avril 2016 est prescrite, sur le territoire de la commune de Nogent-sur-Oise, du mercredi 25 mai 2016 au vendredi 10 juin 2016 inclus, une enquête parcellaire relative au projet d'acquisition des terrains et bâtiments nécessaires à la réalisation des travaux prévus dans le cadre du renouvellement urbain et social du quartier des Rochers.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la commune de Nogent-sur-Oise.

M. Pierre DENDIEVEL est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera à la mairie de Nogent-sur-Oise aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 25 mai 2016 de 10 H à 12 H
- le samedi 4 juin 2016 de 10 H à 12 H
- le vendredi 10 juin 2016 de 16 H 30 à 18 H 30.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Nogent-sur-Oise et mises à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 17 jours consécutifs, du mercredi 25 mai au vendredi 10 juin 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées, par écrit, au maire qui les joint au registre ou au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Nogent-sur-Oise ainsi qu'à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Directrice



Sandrine GIRAULT

